Un serviteur commit un péché, il dit alors : " Ô Allah ! Pardonne-moi mon péché !

Aboû Hourayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit, concernant ce qu'il relate de son Seigneur, Exalté soit-Il : " Un serviteur commit un péché, il dit alors : " Ô Allah ! Pardonne-moi mon péché ! " Allah, Béni et Exalté soit-Il, dit : " Mon serviteur a commis un péché et il sait qu'il a un Seigneur qui pardonne le péché, tout comme il sait qu'Il punit pour celui-ci. " Puis, le serviteur récidiva, pécha à nouveau et dit : " Ô Seigneur ! Pardonne-moi mon péché ! " Allah, Béni et Exalté soit-Il, dit à nouveau : " Mon serviteur a commis un péché et il sait qu'il a un Seigneur qui pardonne le péché, tout comme il sait qu'Il punit pour celui-ci. " Après un certain temps, le serviteur récidiva, pécha encore, et dit : " Ô Seigneur ! Pardonne-moi mon péché ! " Allah, Béni et Exalté soit-Il, dit : " Mon serviteur a commis un péché et il sait qu'il a un Seigneur qui pardonne le péché, tout comme il sait qu'Il punit pour celui-ci. Fais ce que tu veux, je t'ai certes déjà pardonné. "

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) relate de son Seigneur que lorsque le serviteur commet un péché et dit ensuite : " Ô Allah ! Pardonne-moi mon péché. " Allah, Exalté soit-Il, dit : " Mon serviteur a commis un péché et il sait qu'il a un Seigneur qui pardonne le péché, qui le dissimule et qui passe outre, ou qui le punit pour celui-ci ; Je lui ai certes pardonné. " Ensuite, le serviteur commet de nouveau un péché, et dit : " Seigneur ! Pardonne-moi mon péché." Allah dit alors : " Mon serviteur a commis un péché et il sait qu'il a un Seigneur qui pardonne le péché, qui le dissimule et qui passe outre ou qu'Il le punit pour celui-ci ; J'ai certes pardonné à Mon serviteur. " Puis, le serviteur commet à nouveau un péché et dit : " Seigneur ! Pardonne-moi mon péché. " Allah dit alors : " Mon serviteur a commis un péché et il sait qu'il a un Seigneur qui pardonne le péché, qui le dissimule et qui passe outre, ou qu'Il le punit pour celui-ci ; J'ai certes pardonné à Mon serviteur, qu'il fasse donc ce qu'il veut tant qu'à chaque fois qu'il commet un péché, il le délaisse, regrette et est résolu à ne pas y revenir. Même si son âme finit par le dominer et qu'il retombe à nouveau dans le péché. Ainsi donc, tant qu'il se repent après avoir commis un péché, Je lui pardonnerai ! Le repentir détruit certes ce qui précède. "

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/4817